



TECHNICIENNES ET TECHNICIENS EN BÂTIMENT (PROFIL GÉNIE CIVIL OU PROFIL ARCHITECTURE)

Dans le cadre de son plan « Bâtir l'avenir », la Commission scolaire de Montréal investit plus de 1,5 milliards de dollars sur quinze ans pour la revitalisation et l'agrandissement de ses immeubles ainsi que pour des projets de construction. Elle met aussi en œuvre divers programmes touchant, entre autres, l'efficacité énergétique, l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées, la réhabilitation des sols et la qualité de l'air.

Pour en savoir davantage, consulter la section [Milieu de vie](#) du site Web de la CSDM.

La CSDM recherche des techniciennes et techniciens en bâtiment avec un profil en génie civil ou en architecture

Description

La personne titulaire de ce poste travaille en étroite collaboration avec le personnel professionnel des différents secteurs du Service des ressources matérielles. Elle agit comme ressource technique et assiste les chargés de projets, architectes et ingénieurs sur les différents projets de réparations, transformations ou de construction concernant les bâtiments.

Principales attributions

- Étudie les demandes de réparations, de transformations ou de construction concernant les bâtiments, terrains ou toute autre propriété de la CSDM, en tenant compte des codes et règlements.
- Discute avec les professionnels du Service des ressources matérielles de la faisabilité et de la difficulté d'exécution des travaux ainsi que de la durée d'occupation des lieux.
- Visite et prend note de l'état général des lieux, effectue le relevé des équipements et des matériaux existants dans le but d'en faire rapport. Décèle les anomalies et recommande les corrections appropriées à l'aide de croquis et d'esquisses sommaires.
- Établit, en collaboration avec les architectes ou les ingénieurs, les lignes maîtresses des travaux à effectuer à la suite de ces visites.
- Consulte les normes pédagogiques et applique les divers codes et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur. Communique, au besoin, avec les répondants en vue d'apporter les solutions aux différentes contraintes concernant la construction, la prévention des incendies et la sécurité des édifices publics.
- Rédige, à l'occasion, les devis nécessaires.
- Vérifie les documents soumis par les professionnels externes, y apporte les corrections appropriées et obtient l'approbation des chargés de projets.
- Effectue les demandes de permis de construction.
- Élabore, en collaboration avec ses collègues, une base de données informatique et assure une mise à jour rigoureuse des différents dossiers.
- Assure un suivi des nouveautés technologiques apportées aux logiciels et aux appareils.
- Assure, sur demande, la surveillance des chantiers, vérifie la qualité et la quantité des matériaux, s'assure que les travaux sont exécutés selon les règles de l'art et en conformité avec les exigences des plans et devis. Fait respecter les exigences de santé et sécurité sur les chantiers de la CSDM.
- Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

*Il s'agit de postes à contrat.

Les postes projets au Service des ressources matérielles sont prévus sur quatre ans avec possibilité de prolongation.

Qualifications

Une des deux options suivantes :

1. Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans l'une des disciplines suivantes :
 - Technologie du génie civil
 - Technologie de l'architecture
2. Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle (baccalauréat) dans l'une des disciplines suivantes :
 - architecture
 - génie civil

Exigences particulières

- Être titulaire d'un permis de conduire valide
- Avoir accès à un véhicule pour effectuer des déplacements

Conditions de travail et rémunération

Le salaire horaire varie entre 20,42\$ et 28,58\$ selon l'expérience et les qualifications.

Poste à contrat renouvelable annuellement. Les postes projets au Service des ressources matérielles sont prévus sur quatre ans avec possibilité de prolongation.

Entrée en fonction : mai, juin et juillet.

Avantages de travailler à la CSDM

Environnement de travail stimulant et dynamique.

Horaire de travail est de jour du lundi au vendredi (35 heures/semaine).

Programme de formation continue.

Fonds de pension très intéressant : RREGOP.

Assurances collectives (médicaments, vie, dentaire etc.).

Journées de maladies.

Jours fériés : 17 jours par année scolaire.

Vacances : 20 jours par année scolaire (le calcul se fait au prorata, selon la date d'entrée entre le 1er juillet et le 30 juin).

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir les documents suivants :

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Copie de votre diplôme
- [Formulaire de demande d'emploi](#)

Envoyez votre candidature par courriel :

srm-recrutement@csgm.qc.ca.

Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.

Ils iront loin



**Commission
scolaire
de Montréal**